

## Un projet contraire à l'esprit libéral et tactiquement contreproductif

### De quoi s'agit-il ?

Le 6 janvier, le Parti libéral-radical suisse a présenté en conférence de presse un document intitulé « Pour un contrôle pragmatique de l'immigration, en adéquation avec les besoins de la Suisse. » Ce papier de position sera soumis à une Assemblée des délégués du PLR qui se tiendra à Zurich le 12 février.

Ce texte ne manque pas de nous inquiéter tant sur le plan des valeurs du parti et de son éthique que sur le plan tactique.

### Les valeurs libérales-radicales dévoyées

En bref, le papier de position élaboré, purement défensif, pourrait se résumer, sans même qu'il y ait besoin de forcer le trait en ceci : « L'étranger est une nuisance, sauf quand il nous est utile économiquement ! Il faut donc tout faire pour limiter son arrivée en Suisse. »

Fondé donc sur une vision craintive, voire peureuse, ce papier mélange une fois de plus le problème de l'immigration et celui de l'asile alors qu'il s'agit de deux thèmes différents, qui devraient précisément faire l'objet d'analyses séparées. Il est vrai que depuis les années 80 on a très souvent mélangé ces problèmes, la Suisse n'ayant pas véritablement de loi sur l'immigration digne de ce nom.

Le papier de position propose des mesures soit ineptes, soit à côté du problème, voire nuisibles. Un exemple : s'agissant du regroupement familial (revendication 1) on veut limiter ce regroupement familial en ne faisant pas la distinction, par exemple, entre personnes venant librement en Suisse et personnes ayant obtenu le statut de réfugié. Or une personne venant librement en Suisse peut retourner librement dans son pays pour rencontrer ses proches, alors qu'un réfugié ayant obtenu son statut de personne persécutée, ne pourra évidemment pas retourner dans son pays pour voir les membres de sa famille ; dès lors il s'agit précisément d'opérer la distinction entre ces deux éléments, sauf à fouler aux pieds les principes et les valeurs auxquels les Libéraux-Radicaux sont attachés.

Rappelons-le, la Suisse a été depuis longtemps une terre de refuge pour les personnes persécutées en Europe et dans le monde et notre pays s'est toujours distingué comme un pays à tradition humanitaire. Or, aujourd'hui, la politique de la Suisse dans le domaine de l'asile et des étrangers devient de plus en plus ambiguë et inquiétante, en ce sens que le législateur et que la législation semblent influencés plus par des réflexes de peur et de rejet que par une vision apaisée et réaliste du dossier.

En tant que Libéraux et Radicaux, nous sommes vivement préoccupés par la tournure de ce débat. Dépositaires des valeurs humanistes intemporelles que sont la liberté de l'individu, le respect de la personne, la reconnaissance des identités et des différences, nous souhaitons que la discussion sorte de la dérive populiste.

Il est clair qu'il existe des problèmes liés à l'immigration ou à l'asile et que notre pays n'est pas en mesure d'accueillir toutes les personnes dans le besoin. Il est cependant de notre devoir, à nous citoyens ayant grandi dans un pays porteur de valeurs humanistes, de respecter la tradition humanitaire qui a construit ce pays.

Dès 1894, nos prédécesseurs écrivaient dans leurs statuts qu'il s'agissait d'avoir pour but de « **créer un État, une société et une économie fondés sur les principes de liberté- qui garantissent à chacun les droits de l'homme, l'égalité devant la loi et la protection sociale ;- qui permettent à tous les citoyens d'assumer leurs responsabilités dans l'organisation de la vie sociale- dans lesquels les minorités sociales seront respectées et les diversités culturelles maintenues- où les opinions divergentes seront respectées et les conflits sociaux seront réglés dans un esprit pacifique.** »

Le papier de position émis par le PLR va à l'encontre de ces principes fondateurs qui ont fait l'honneur et la tradition libérale-radical.

## **Suivre les thématiques populistes de l'UDC constitue un auto-goal**

Le Pari libéral-radical ne doit pas résumer ses positions à suivre de plus ou moins près la thématique de l'UDC. Certes le papier de position en question se propose comme étant pragmatique et distinct de l'UDC. En fait, dans l'esprit cela n'est pas réellement le cas ; cela ne nous distingue vraiment pas de l'UDC, mais au contraire montre un certain suivisme du PLR, suivisme qui ne peut que lui nuire sans lui apporter aucun avantage, fût-il électoral. A la copie on préférera toujours l'original.

En fait, la préoccupation permanente et l'agitation constante du thème des étrangers par l'UDC n'est qu'un débat à fins électoralistes, nous le savons. Le PLR n'a pas à s'engager sans retenue sur ce dossier, il n'y gagnera rien si ce n'est qu'il y perdra son âme. Nous devons nous concentrer sur les vrais problèmes des Suisses tels que l'emploi ou la santé afin de ne pas être assimilés à une extrême-droite stigmatisant abusivement les étrangers.

## **Appel**

Fondés sur ce qui précède, enracinés dans le Parti libéral-radical et dans ses valeurs, les soussignés souhaitent inviter tous les Libéraux–Radicaux qui croient encore qu'il est indispensable d'avoir un profil propre, clair, et autonome et qu'il est indispensable d'honorer les valeurs humanistes et réalistes qui font la force de notre parti, à ne pas s'engager dans une politique d'asile et des étrangers dévoyée par le populisme ou par le suivisme.

Nous appelons les Libéraux-Radicaux suisses à lutter pour leurs vraies convictions et à ne pas se laisser détourner par des tactiques électorales inefficaces. C'est pourquoi nous appelons l'Assemblée des délégués du PLR à retourner ce papier au Comité exécutif du PLR avec pour mission de le revoir en établissant une analyse complète concernant l'évolution démographique du pays, ses effets sur l'emploi, les conséquences économiques des Bilatérales en matière de création d'emplois et en prévoyant des mesures distinguant les questions d'asile de celles des étrangers, cela en s'inspirant plus clairement des principes éthiques et moraux évoqués dans le présent appel.

François Couchepin  
Anc. Chancelier de la Confédération

Claude Ruey  
Conseiller national

Dick Marty  
Conseillers aux Etats

Jacques Bourgeois  
Conseiller national

Caroline Gaillard  
Vice-présidente PL Ge

Sylvie Perrinjaquet  
Conseillère nationale

Gilles Petitpierre  
Anc. Conseiller aux Etats

Pierre Maudet  
Conseiller administratif  
Franz Blankart  
Anc. secrétaire d'Etat

Janvier 2011